



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer**

Saint-Pierre, le 09 septembre 2026

AVIS AUX USAGERS DU PORT N°06/2026

Le Club nautique Saint-Pierrais (CNSP) organise une traversée de la rade de Saint-Pierre à la nage le vendredi 11 septembre 2026 de 17h45 à 18h30.

La traversée de 1,3 km se fera entre le quai Croisière et l'anse à Tréouard dit « l'anse à Marie - Ange ».

Pendant la durée de la manifestation, il est demandé aux usagers :

- de casser son erre et réduire sa vitesse à l'approche des navires encadrant la manifestation .
- de ne pas déranger les concurrents et de manœuvrer avec la plus grande prudence. Respecter les distances de sécurité à l'approche des navires.
- de respecter les limitations de vitesse prescrites dans les zones portuaires et dans la bande des 300 mètres à l'approche des participants.
- de rendre compte immédiatement à la capitainerie (VHF 12 ou téléphone 55 13 21) de tout incident.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 05 08 55 13 21

Mél : capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

BP 4217 boulevard Constant Colmay

97500 Saint-Pierre

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr